

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 29 octobre 2019**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

| | |
|--|--------------------------------------|
| Bilodeau, Sylvie, | Fortin, Yannick, commissaire parent, |
| Continelli, Marie-Josée, commissaire parent, | Martin, France, |
| Croteau, Steve, | Nichols, Martin, |
| Donais, Sylvie, | Noël, Pierre, |
| Favreau, Jacques, | Simard, Élyse. |

Avaient prévenu de leur absence, mesdames les commissaires :

Corbeil, Annick, commissaire parent,
Croteau, Sophie, commissaire parent,
Petit, Ghislaine.

Sont également présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et monsieur :

Bérubé, Carl, directeur de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe et des Services éducatifs de la formation professionnelle,
Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles.

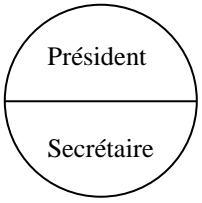
Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

C-19-10-59



Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019

C-19-10-60

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2019, et de l'approuver tel quel.

Période de questions

Aucune question.

Consultation publique en lien avec la *Politique 139 – Maintien ou fermeture d'école et modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école*

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe de procéder à une réorganisation de son offre de services dans ses écoles secondaires, en vue de la rendre plus inclusive;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de réorganisation pourrait mener à la fermeture de l'école Raymond;

CONSIDÉRANT la *Politique 139 – Maintien ou fermeture d'école et modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école*;

CONSIDÉRANT QUE cette Politique prévoit une consultation publique en pareil cas;

CONSIDÉRANT par ailleurs, que le conseil des commissaires estime important de procéder à une telle consultation en vue de sa prise de décision;

C-19-10-61

Monsieur Yannick Fortin propose et il est résolu d'adopter le document « Projet d'organisation d'une offre de services plus inclusive dans les écoles secondaires » lequel contient notamment le calendrier de consultation publique.

Politique 117 – Règles de gouvernance

C-19-10-62

Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu d'adopter la *Politique 117 – Règles de gouvernance*, telle que déposée.

Messieurs Daniel Rondeau et Jean-François Messier se joignent à l'assemblée.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Dérogation à la Politique 503 – Manger mieux, bouger plus

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est préoccupée par la santé et que le conseil d'établissement a la responsabilité d'approuver les menus ;

CONSIDÉRANT l'avis du conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT la clientèle majoritairement adulte de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe;

Madame France Martin propose et il est unanimement résolu d'accorder à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe une dérogation à la Politique 503 afin de permettre une offre alimentaire qui ne soit pas limitée aux restrictions prévues à la politique, dans la mesure où le conseil d'établissement du centre balise l'offre alimentaire.

C-19-10-63

Réaménagement des locaux, mandat régional – École René-Saint-Pierre

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50513 « *Ajout d'espace pour les services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation – Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)* »;

CONSIDÉRANT que les infrastructures de l'école René-Saint-Pierre doivent être mises à niveau afin de répondre aux besoins de sa clientèle;

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu :

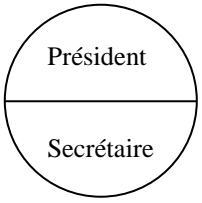
C-19-10-64

- de demander un ajout d'espace pour notre école à mandat régional (école René-Saint-Pierre)
- d'autoriser la directrice générale, madame Caroline Dupré, à signer les documents afférents.

Entente locale et arrangements locaux pour les membres du personnel enseignant du secteur de la formation professionnelle

En fonction des informations reçues par la direction du Service des ressources humaines, madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu d'adopter l'entente locale et les arrangements locaux pour les membres du personnel enseignant du secteur de la formation professionnelle et d'autoriser monsieur Richard Flibotte à les signer. L'entente locale et les arrangements locaux entreront en vigueur à compter du 30 octobre 2019.

C-19-10-65



**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport des rencontres récentes, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Levée de la séance

C-19-10-66

Madame Sylvie Bilodeau propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

Président

Secrétaire général